

## Demande de créneaux dans les équipements municipaux - Campagne 2023/2024

### Notice

#### Qui peut demander des créneaux dans le cadre de la programmation annuelle ?

Toute association légalement déclarée ayant au moins un an d'existence et un ancrage local avéré (siège et/ou activités principales sur le territoire communal). L'association doit au préalable s'inscrire auprès de la Maison des associations et fournir les documents légaux (dernier récépissé, parution au JO, statuts).

#### Quelles salles peut-on demander ?

Une liste exhaustive est fournie au verso de la présente notice. Cette liste précise les activités envisageables dans chaque salle au sens large («réunion» : activité sur table / «activités» : pratique mobile dans l'espace type théâtre, expression corporelle, musique, etc.).

**Les salles peuvent être occupées de 9h à 22h30 du lundi au dimanche (à l'exception de la Maison des Associations et des horaires spécifiques précisés dans la liste au verso).**

#### Comment effectuer ma demande ?

- 1- Définir de façon sincère les besoins de l'association, aux regards des objectifs posés pour l'année à venir.
- 2- Se reporter à la liste des salles jointes, et définir les lieux les plus adaptés.
- 3- Saisir ses souhaits dans la fiche jointe, en utilisant le recto pour les demandes hebdomadaires (tous les lundis de 16h à 18h, tous les vendredis de 11h à 12h30...) et le verso pour les demandes à fréquence moins élevée (mensuelles, bi-mensuelles), ou à date fixe et précise (stages, séminaires, etc.). Vous avez la possibilité de prioriser jusqu'à trois souhaits différents pour un même créneau d'activité.
- 4- Renvoyer la fiche dûment complétée à la Maison des associations par mail ([creneauxannuels@montreuil.fr](mailto:creneauxannuels@montreuil.fr)), par voie postale ou directement à l'accueil, et ce **jusqu'au 30 juin 2023**.

#### Documents à fournir obligatoirement :

Les mises à disposition régulières de locaux municipaux sont assimilables à une subvention en nature attribuée à l'association. La municipalité demande donc des documents permettant d'attester de l'existence légale de l'association, de son fonctionnement démocratique et de son ancrage local, voire de la façon dont elle a fait usage des moyens alloués l'année précédente.

Il a donc été demandé à chaque association de fournir en appui à sa demande les documents suivants :

- Dernier rapport financier approuvé (compte de résultat, bilan)
- Dernier rapport d'activité 2022 approuvé
- Dernier procès-verbal d'assemblée générale
- Liste des membres de l'instance dirigeante de l'association (Bureau, CA), avec coordonnées à jour
- Attestation d'assurance responsabilité civile à jour

**Vous recevez cette notice car nous avons reçu l'ensemble des documents souhaités.**

#### Que se passe-t-il ensuite ?

- La Maison des associations établit un planning des équipements, en veillant à satisfaire au mieux les souhaits formulés tout en veillant à une équité et à un équilibre des activités et des tarifs proposées dans chaque structure. Un avis est demandé aux Antennes Vie de quartier pour avoir un éclairage de proximité.
- La programmation proposée est étudiée et validée par l'Elue en charge de la Vie Associative.
- Une convention récapitulant les créneaux attribués est envoyée à chaque association pour signature
- L'association a la charge de renseigner sur l'annuaire du site de la Ville ses activités et créneaux afin de faire connaître son activité au public (Espace Associations sur [www.montreuil.fr](http://www.montreuil.fr) – onglet Mon compte)

**Pour tout renseignement ou retours du dossier de demande, contactez-nous :**

**Maison des Associations**  
35/37 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL  
01 48 70 60 13 // [creneauxannuels@montreuil.fr](mailto:creneauxannuels@montreuil.fr)

## LISTE DES LOCAUX MIS A DISPOSITION PAR LA MAISON DES ASSOCIATIONS

NOM DE LA STRUCTURE / DE LA SALLE	ADRESSE	CAPACITE (nbre de pers.)	TYPE D'USAGE	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
<b>CENTRE DE QUARTIER ANNIE FRATELLINI</b>	2 / 3 rue Jean Pierre Timbaud	Non utilisable en journée pendant les vacances scolaires (SMJ)		
Salle Polyvalente		40	activités et réunions	
<b>CENTRE DE QUARTIER BRANLY</b>	120 avenue du Président Wilson			
Salle 1er étage		50	activités et réunions	
<b>SALLE CHANZY</b>	86 rue Parmentier	20	activités et réunions	Salle avec mezzanine
<b>CENTRE DE LOISIR GARIBALDI</b>	12/14 rue de la Révolution	Non utilisable en journée le mercredi et pendant les vacances scolaires (Centre de loisir)		
Salle d'expression corporelle		12	activités uniquement	
<b>SALLE CONVENTION 1</b>	6/8 rue de la Convention	20	réunions uniquement	
<b>SALLE FRANKLIN</b>	60 rue Franklin	60	activités et réunions	
<b>SALLE GARIBALDI</b>	12 / 14 rue de la Révolution	25	activités et réunions	Non utilisable en journée le mercredi et pendant les vacances scolaires (Centre de loisir)
<b>SALLE GEORGES MAHE</b>	21 rue de la Marre à l'âne	20	activités et réunions	
<b>MAISON DE QUARTIER GERARD RINCON</b>	30 rue Ernest Savart			
Grande salle RDC		40	activités et réunions	
<b>SALLE JEAN LE BITOUX</b>	19 rue Paul Bert	20	activités uniquement	pas de mobilier
<b>CENTRE DE QUARTIER JEAN LURCAT</b>	5 place du marché			
Bureau 104 - 1er		15	réunions uniquement	
Polyvalente - 14 (ping pong)		30	activités uniquement	pas de mobilier
Gde salle 304 - 3ème		10	réunions uniquement	
Danse 201 - 2ème		20	activités uniquement	pas de mobilier
Restaurant 008 - rdc		50	activités et réunions	
Cours 101 - 1er		20	réunions uniquement	
Réunion RdC		20	réunions uniquement	
<b>SALLE JULES VERNE</b>	36 / 38 rue des Roches	50	activités et réunions	disponible le week-end uniquement
<b>SALLE JULIE DAUBIE</b>	31 boulevard Jeanne d'Arc	100	activités uniquement	disponible le soir en semaine après 18h45 et le week-end uniquement - pas de mobilier
<b>MAISON DES ASSOCIATIONS</b>	35 / 37 avenue de la Résistance	non utilisable le lundi soir, le mardi matin et le dimanche		
Salle bleue		15	réunions uniquement	
Salle jaune		15	réunions uniquement	
Salle rouge		40	réunions uniquement	
<b>CENTRE DE QUARTIER MARCEL CACHIN</b>	2 rue Claude Bernard			
Restaurant		40	activités et réunions	convivialité possible
Salle Polyvalente 1 <sup>er</sup> étage		10	réunions uniquement	
<b>SALLE MATHILDE SCHYNS</b>	8 rue Henri Schmitt	40	activités et réunions	
<b>CENTRE DE QUARTIER MENDES FRANCE</b>	59 rue de la Solidarité	Non utilisable en journée pendant les vacances scolaires (Centre de loisir)		
Restaurant		50	activités et réunions	
Réunion		10	réunions uniquement	
Retraités		25	réunions uniquement	
Danse		30	activités uniquement	pas de mobilier
<b>CENTRE DE QUARTIER PABLO PICASSO</b>	8 place du 14 juillet	Non utilisable en journée pendant les vacances scolaires (SMJ)		
Atelier 1 (réunion)		15	réunions uniquement	
Atelier 2 (enfance)		19	réunions uniquement	
Danse		30	activités uniquement	pas de mobilier
<b>PETIT HALL PARC MONTREAU</b>	4 rue Babeuf	80	activités et réunions	convivialité possible
<b>CENTER DE QUARTIER DES RAMENAS</b>	149 rue Saint Denis	Non utilisable en journée pendant les vacances scolaires (SMJ)		
Atelier 1		12	réunions uniquement	
Danse		20	activités uniquement	pas de mobilier
Spectacle		45	activités uniquement	pas de mobilier
Restaurant (CCAS)		50	réunions uniquement	
<b>SALLE REPUBLIQUE</b>	59 rue Barbès	50	activités et réunions	activités bruyantes en soirée uniquement
<b>SALLE RESISTANCE</b>	50 avenue de la Résistance	50	activités et réunions	disponible le soir en semaine après 18h45 et le week-end uniquement
<b>SALLE REVOLUTION</b>	16 rue de la Révolution	30	réunions uniquement	
<b>SALLE THEOPHILE SUEUR</b>	144 rue Théophile Sueur	20	réunions uniquement	